



éduscol



Consultation nationale sur les programmes

Projet de programme de la classe de
première de la voie générale

Histoire-géographie toutes séries

L'organisation de la consultation des enseignants est confiée aux recteurs,
entre le lundi 3 mai et le vendredi 28 mai 2010.

Parallèlement au dispositif mis en place dans les académies par les IA-IPR, les
contributions peuvent être envoyées depuis eduscol.education.fr/consultation

3 mai 2010

Histoire et Géographie

PRÉAMBULE

L'histoire et la géographie font partie des enseignements communs de la classe de première avec le même horaire dans les trois séries ES, L et S. De ce fait les programmes sont désormais identiques pour les trois séries.

La classe de seconde a permis, sur la base des acquis du collège et dans le prolongement des démarches qui y avaient été initiées, de mettre en œuvre une approche plus synthétique et problématisée, caractérisée par la recherche du sens et l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, répondant ainsi aux finalités culturelles, civique et intellectuelles, communes à l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Les programmes de la classe de première permettent d'approfondir cette approche et de renforcer la culture et les outils intellectuels indispensables à la construction d'un citoyen éclairé du XXI^e siècle.

Ils sont conçus en cohérence avec ceux de la seconde.

Dans la continuité et la complémentarité avec eux, ils donnent des clés de compréhension du monde contemporain, des sociétés et des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et agissent, du siècle dernier à aujourd'hui.

Les démarches s'inscrivent également dans la continuité de celles mise en œuvre en seconde :

- les études de cas en géographie et des études bien délimitées et mises en perspective en histoire y occupent une place importante.
- Les technologies de l'information et de la communication doivent jouer un rôle croissant.
- Le professeur peut exercer pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a notamment la possibilité de construire son propre itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence, compte tenu de la place accordée à la France, à l'Europe et à la mondialisation dans les deux disciplines.

Il est rappelé que la parité horaire entre la géographie et l'histoire doit être respectée.

Parmi les objectifs d'apprentissage, les capacités et les méthodes, reprises dans le tableau ci-dessous sont celles qui étaient déjà indiquées dans le préambule des programmes de seconde, étant entendu que l'acquisition de ces capacités et de ces méthodes suppose une progressivité des apprentissages d'une classe à l'autre, progressivité à laquelle le professeur doit veiller.

Comme en seconde, cette acquisition est indissociable de celles des connaissances.

| Capacités et méthodes | |
|--|--|
| I- Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux | |
| 1) Identifier et localiser | - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres - situer et caractériser une date dans un contexte chronologique - nommer et localiser un lieu dans un espace géographique |
| 2) Changer les échelles et mettre en relation | - situer un événement dans le temps court ou le temps long - repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - confronter des situations historiques ou/et géographiques |

| II- Maîtriser des outils et méthodes spécifiques | |
|--|---|
| 1) Exploiter et confronter des informations | - identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production) |
| | - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire |
| | - cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée |
| | - critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) |
| 2) Organiser et synthétiser des informations | - décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique |
| | - réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) |
| | - rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique |
| | - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description |
| 3) Utiliser les TIC | - ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires |
| III- Maîtriser des méthodes de travail personnel | |
| 1) Développer son expression personnelle et son sens critique | - utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) |
| | - développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, à le confronter à d'autres points de vue |
| | - participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire |
| 2) Préparer et organiser son travail de manière autonome | - prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux) |
| | - mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective |
| | - utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects peu étudiés en classe |

Histoire

Questions pour comprendre le vingtième siècle

Le programme d'histoire de la classe de première est conçu en cohérence avec celui de la classe de seconde, dans le cadre d'un tronc commun sur deux années :

- il est dans son prolongement chronologique : consacré au XX^e, il prend la suite d'une mise en perspective sur le temps long, de l'Antiquité au XIX^e siècle ;
- il se situe également dans sa continuité en termes d'objectifs d'apprentissage, tant sur le plan des connaissances à acquérir que sur celui des capacités et des méthodes à approfondir.

Ce programme présente de réelles complémentarités avec celui de géographie; on exploitera donc toutes les possibilités de croisement, compte tenu notamment de la place accordée dans les deux disciplines aux questions consacrées à la France, à l'Europe et à la mondialisation.

Le fil conducteur du programme

Des questions qui sont indispensables à la compréhension de l'histoire du monde, de l'Europe et de la France au XX^e siècle, constituent la trame de ce programme.

Centrées sur le XX^e siècle, ces questions peuvent être mises en perspective sur une plus longue durée lorsque cela s'avère pertinent : ainsi, une bonne compréhension des mutations des économies et des sociétés nécessite une étude s'étendant du XIX^e à notre siècle ; la décolonisation est plus intelligible si son étude est reliée à celle de la colonisation ; 1989 ne peut être perçu comme une rupture que si l'on ne s'arrête pas à un « court XX^e siècle »...

Pour traiter le programme

Deux éléments essentiels visent à faciliter la mise en œuvre du programme :

- afin de délimiter clairement ce qu'il convient de traiter, chaque question est problématisée de façon précise, comme dans le programme de seconde ;
- des études significatives et mises en perspective (démarche déjà introduite au collège et en classe de seconde) sont proposées non seulement pour écarter la tentation de l'exhaustivité mais aussi pour permettre une mise en œuvre dynamique du programme.

Le professeur peut exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité notamment de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, en fonction de son projet pédagogique (à l'exclusion du thème 1, qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme).

La réflexion critique sur des sources de nature différente, déjà mobilisée en seconde, doit être approfondie. Parmi ces sources, les différentes formes de production artistiques doivent trouver toute leur place : **dans le cadre de chacun des thèmes, il convient d'intégrer l'analyse historique d'une ou plusieurs œuvres d'art.**

Questions pour comprendre le vingtième siècle

Thème 1 – Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le XIX^e siècle (11 - 12 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|---|
| Croissance économique et mondialisation | <ul style="list-style-type: none">- La croissance économique et ses différentes phases.- Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire). |
| Mutations des sociétés | <ul style="list-style-type: none">- La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850.- De la question ouvrière à la nouvelle question sociale : l'exemple du Royaume-Uni depuis les années 1850.- L'immigration et les sociétés européennes depuis la fin du XIX^e siècle. |

Thème 2 – La guerre au XX^e siècle (14 – 15 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|--|
| Violence des guerres mondiales et espoirs de paix | <ul style="list-style-type: none">- la Première Guerre mondiale : les combattants et la violence, dans une guerre totale.- La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement :<ul style="list-style-type: none">- perte humaines et destructions de masse;- l'extermination des Juifs et des Tziganes.- Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : la SDN et l'ONU. |
| De la guerre froide à de nouvelles conflictualités | <ul style="list-style-type: none">- La guerre froide : un lieu (Berlin), une crise (Cuba 1962), un conflit armé (la guerre du Vietnam).- Nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide, trois exemples : la guerre du golfe (1990-1991) ; Sarajevo (1992-1995) ; les attentats du 11 septembre 2001. |

Thème 3 – Le siècle des totalitarismes (9 – 10 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|--|
| Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi) | <ul style="list-style-type: none">- Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités.- Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930. |
| La fin des totalitarismes | <ul style="list-style-type: none">- Effondrement de l'État nazi et dénazification de l'Allemagne.- Crises, impossible réforme et chute du système soviétique. |

Thème 4 – Colonisation et décolonisation (6 – 7 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|--|
| Le temps des dominations coloniales | <ul style="list-style-type: none"> - Le partage colonial de l’Afrique dans les années 1880. - L’empire français au moment de l’exposition coloniale de 1931, ses représentations et ses contestations. |
| Luttes pour l’indépendance et décolonisation | <ul style="list-style-type: none"> - La fin de l’empire des Indes. - La guerre d’Algérie. |

Thème 5 – les Français et la République (12 - 13 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|---|
| Une République, trois républiques | <ul style="list-style-type: none"> - l’Affaire Dreyfus et l’affirmation de la République. - Le régime de Vichy, négation de la République. - les combats de la Résistance, la libération et le renouveau républicain. - 1958-1962, une nouvelle république. |
| La République et les évolutions de la société française | <ul style="list-style-type: none"> - La République et la question ouvrière : le Front populaire. - La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880. - Les femmes dans vie politique et sociale de la France au XX^e siècle. |

Thème 6 – L’Europe en construction (5 heures)

| Question | Mise en œuvre |
|--|---|
| Du projet européen à l’Union européenne | <ul style="list-style-type: none"> - Projet européen et premières initiatives, des lendemains de la Seconde Guerre mondiale à l’échec de la CED. - Une intégration économique progressive depuis les traités de Rome. - Une Union politique et géopolitique : bilan et perspectives. |

En histoire, comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures

GÉOGRAPHIE

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Le programme de géographie de la classe de première s'inscrit dans la continuité des apprentissages de la classe de seconde, tant par les connaissances, les méthodes et les capacités abordées, les démarches mises en œuvre, que par les références à deux grilles de lecture majeures du monde : le développement durable et la mondialisation.

Très rénové dans sa conception, son organisation et ses problématiques, il apporte une contribution forte à l'évolution des enseignements de la géographie dans les trois séries générales du lycée. Il privilégie les approches problématisées, les démarches de découverte, de questionnement et de recherche ; centré autour des questions de gestion territoriale, il revêt une dimension éminemment citoyenne, invitant les élèves à prendre conscience de la dimension prospective et stratégique de tout choix d'aménagement.

Le programme de géographie présente de réelles complémentarités avec le programme d'histoire ; on exploitera donc toutes les possibilités de croisement, compte tenu de la place accordée à la France, à l'Europe et à la mondialisation dans les deux programmes.

Fil conducteur et logiques du programme

Le fil conducteur du programme consiste en une étude des territoires de la France et de l'Europe dans le contexte de la mondialisation. Il vise d'abord la compréhension par les élèves du fonctionnement de chaque échelon territorial replacé dans un système d'échelles emboîtées. Pour faciliter cette appropriation, le programme est conçu en quatre thèmes correspondant chacun à un échelon territorial. Il invite à des entrées concrètes et dynamiques dans les territoires, suscitant des interrogations sur leur organisation, les conditions de leur développement et sur les acteurs qui interviennent dans leur aménagement et leur gestion.

La mondialisation constitue la toile de fond de l'ensemble du programme. Du local à l'Europe, dans chaque question abordée, on met en évidence les logiques de la mondialisation à œuvre dans l'évolution des territoires.

Chaque thème doit être aussi l'occasion de réactiver les problématiques du développement durable, appliquées cette fois aux territoires français et européen.

Pratiquer et maîtriser les démarches et les outils de la géographie

Le programme de première doit permettre aux élèves de se familiariser et d'apprendre à utiliser les différents outils et documents de l'aménagement et du développement à toutes les échelles territoriales.

Il apparaît aussi indispensable d'explorer et d'utiliser les ressources de la multitude de sites (dont beaucoup sont publics) locaux, régionaux, nationaux ou européens qui proposent un très grand nombre de données pour étudier les réalités territoriales.

Dans ce programme, les approches cartographiques sont essentielles. Les élèves seront exercés à la réalisation de croquis et de schémas des principaux territoires abordés.

D'une manière générale, le programme invite à recourir le plus possible aux TICE.

Pour traiter le programme

Le programme comporte douze questions organisées en quatre thèmes. Le premier thème apporte un éclairage renouvelé sur la compréhension des territoires de proximité ; il vise à donner aux élèves les outils et les clés d'analyse d'un territoire, démarche qui sera ensuite transposée dans les autres études territoriales ; il sera donc abordé en début d'année. Il peut être l'occasion de rencontres d'acteurs et d'observations ou de recherches sur le terrain, lors de sorties de classe, ou d'enquêtes conduites par les élèves, ces travaux pouvant s'étaler pendant toute une partie de l'année scolaire.

Les thèmes 2, 3 et 4 et les questions qui les composent peuvent être traités dans un ordre différent en fonction du projet pédagogique du professeur.

Le programme de première accorde une place substantielle aux études de cas ; selon la même démarche qu'en seconde, celles-ci doivent avoir une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent, les rendant ainsi compatibles avec une évaluation à l'examen.

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Thème 1 - Comprendre les territoires de proximité (8 - 9 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|---|
| Approches des territoires du quotidien | - Fonctionnement et dynamiques du territoire proche : la commune, l'intercommunalité ou le département où est situé le lycée (<i>étude de cas</i>). |
| La région, territoire de vie, territoire aménagé | - La région où est situé le lycée (<i>étude de cas</i>). - La place et le rôle des régions en France et dans un autre pays européen. |

Thème 2 – La France : aménager et développer les territoires (26 - 27 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|--|
| Inégalités et aménagements des territoires | - Disparités et inégalités aux différentes échelles territoriales. - Soutenir les espaces ruraux fragiles (<i>étude de cas</i>). - Acteurs et enjeux des aménagements des territoires. |
| Valoriser et ménager les milieux | - Potentialités et contraintes des milieux (ultramarins compris). - La gestion durable d'un milieu : la forêt. - Aménagements et risques naturels (<i>étude de cas</i>). |
| La France en villes | - Mouvements de population et urbanisation. - La métropolisation (<i>étude de cas</i>). - Aménager durablement les villes : réduire les fractures sociales et spatiales. |
| Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation | - Les territoires de l'innovation industrielle (<i>étude de cas</i>). - Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux (<i>étude de cas</i>). - Dynamiques de localisation des activités et mondialisation. |
| Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation | - Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial (<i>étude de cas</i>). - La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique - Mobilités et gestion durable des transports |

Thème 3 – L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (12 - 13 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|---|
| De l'espace européen aux territoires européens | <ul style="list-style-type: none"> - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité. - Le territoire de l'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable. - Un territoire transfrontalier (<i>étude de cas</i>). |
| L'Union européenne : inégalités, politiques de développement | <ul style="list-style-type: none"> - Disparités et inégalités socio-spatiales. - L'intégration dans l'Union européenne d'un État de l'Europe centrale et orientale (<i>étude de cas</i>). - L'action de l'Union européenne sur les territoires. |
| Les territoires ultramarins et leur développement | <ul style="list-style-type: none"> - Discontinuités, distances, insularité. - Spécificités socio-économiques. - Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (<i>étude de cas</i>). |

Thème 4 – France et Europe dans le monde (11 - 13 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|--|
| L'Union européenne dans la mondialisation | <ul style="list-style-type: none"> - L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation - Une façade maritime mondiale : la « Northern Range » - Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée. |
| La France dans la mondialisation | <ul style="list-style-type: none"> - La présence française en Europe et dans le monde. - La France, pôle touristique mondial. - Paris, ville mondiale. |

En géographie, comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.